



Rapport de la concertation : document de synthèse de la phase de concertation dans l'étude urbaine Grabels Centre

*Document produit dans le cadre de l'étude urbaine et de programmation de Grabels centre conduite par atelier e en collaboration avec fanny dupuis et ancrages*

**Fanny DUPUIS**  
Sociologue urbaine

Le document qui suit a pour vocation de retracer le déroulement de la concertation qui a eu lieu avec les habitants de Grabels dans le cadre de l'étude urbaine Grabels Centre. Les personnes ayant contribué à cette participation citoyenne au projet urbain seront appelées « habitants-participants ». Cette rétrospective se fait au regard du contexte de l'étude, de la commande publique dont cette concertation est issue et du travail de l'équipe.

Par convention nous utiliserons le sigle ECC pour nommer l'Esplanade de la Cave Coopérative.

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>LE CONTEXTE DE L'ETUDE URBAINE GRABELS CENTRE</b>	<b>5</b>
<b>A.</b>	<b>UN CONTEXTE POLITIQUE FORT</b>	<b>5</b>
<b>B.</b>	<b>LE CAHIER DES CHARGES</b>	<b>5</b>
<b>C.</b>	<b>L'EQUIPE ATELIER-E ET ASSOCIES</b>	<b>8</b>
<b>2.</b>	<b>METHODE ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>10</b>
<b>A.</b>	<b>METHODES UTILISEES</b>	<b>10</b>
	POURQUOI CETTE PARTICIPATION ? DANS QUELS OBJECTIFS ?	10
	SUR QUOI PORTE-T-ELLE ?	11
<b>B.</b>	<b>LA CONCERTATION, RESULTATS OBTENUS</b>	<b>11</b>
	LES « HABITANTS-PARTICIPANTS »	11
	LES SANS-VOIX	13
<b>3.</b>	<b>LES OUTILS DE LA CONCERTATION</b>	<b>14</b>
<b>A.</b>	<b>LES REUNIONS PUBLIQUES, TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION</b>	<b>14</b>
■	Réunion publique de lancement : 14/10/2010	14
■	Réunions publiques par quartier	16
<b>B.</b>	<b>RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS</b>	<b>18</b>
<b>C.</b>	<b>ENTRETIENS AVEC ACTEURS CLES DE LA VIE LOCALE</b>	<b>19</b>
<b>D.</b>	<b>ATELIERS D'URBANISME PARTICIPATIF</b>	<b>19</b>
■	Atelier 1 du 22/11/2010 :	20
■	Atelier 2 du 29/11/2010	22
<b>E.</b>	<b>LE BLOG</b>	<b>23</b>
<b>F.</b>	<b>LE STAND SUR LE MARCHÉ</b>	<b>23</b>
<b>G.</b>	<b>LA REUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DU 13/12/2010</b>	<b>24</b>
■	Grabels Centre : quatre pôles pour un centre élargi	24
■	Point de consensus	30
■	Points de discussion	30
<b>H.</b>	<b>LA REUNION PUBLIQUE DU 11/02/2011</b>	<b>31</b>
■	Un sentiment profond de frustration	31
■	Une présentation trop rapide des éléments préalables	31
■	Les faits	32
■	Enseignement	35
<b>4.</b>	<b>LES SCENARII DE SYNTHESE, OBJETS DE DISCUSSION</b>	<b>36</b>
<b>A.</b>	<b>SCENARIO 1</b>	<b>36</b>
<b>B.</b>	<b>SCENARIO 2</b>	<b>37</b>
<b>5.</b>	<b>LA CONCERTATION : QUELLE(S) FIN(S) ? QUELLE(S) SUITE(S) ?</b>	<b>38</b>
<b>6.</b>	<b>CONCLUSIONS</b>	<b>39</b>

L'étude urbaine Grabels Centre contient plusieurs objets : étudier l'offre d'équipements et d'espaces publics existants, évaluer les besoins actuels et futurs de la population pour fournir un programme d'aménagement pour le site de l'Esplanade de la Cave Coopérative.

Cette étude porte sur plusieurs échelles, la commune et le site.

L'équipe en charge de cette étude, Atelier-e et associés, s'est basée sur l'échelle de la commune pour ce qui relève de l'étude de l'offre d'équipements et de l'évaluation des besoins.

Nous nous sommes ensuite focalisés sur l'échelle du site pour ce qui concerne le programme, qui est l'objectif final de cette étude urbaine.

Cette étude se décline en trois phases : étude du centre urbain, concertation, programmation.

La concertation a été engagée dès le diagnostic du centre urbain, poursuivie pour réfléchir avec la population sur des propositions d'aménagement et s'achève au moment de la finalisation de la programmation (phase de pré-programme).

Le programme est l'aboutissement de l'étude urbaine Grabels Centre ; il vise une traduction opérationnelle des orientations issues de la concertation et des choix du comité de pilotage, validés par la municipalité. Ce programme s'applique à l'échelle du périmètre de projet, c'est-à-dire l'Esplanade de la Cave Coopérative (ECC).

Si le travail sur les deux échelles, commune et site, a permis une réflexion d'ensemble et une mise en perspective des évolutions futures des différents pôles de centralité du centre urbain grabellois, en revanche le travail de programmation se concentre sur la formulation d'un programme en vue du projet d'aménagement de l'Esplanade de la Cave Coopérative.

Dans ce document nous allons retracer le déroulement de la concertation de façon chronologique et faire apparaître les éléments forts qui ressortent de la participation citoyenne dans cette étude urbaine.

## 1. Le contexte de l'étude urbaine Grabels Centre

L'étude urbaine Grabels Centre a plusieurs objets : étudier l'offre et la répartition des équipements et des espaces publics existants du Centre de Grabels, mais aussi évaluer les besoins actuels et futurs de la population vis-à-vis de ces équipements et espaces publics et enfin, proposer un programme opérationnel d'aménagement pour l'Esplanade de la Cave Coopérative.

### a. Un contexte politique fort

Le projet d'aménagement de l'Esplanade de la Cave Coopérative (ECC) a une connotation explicitement politique pour la commune de Grabels puisqu'il est l'un des points phares de la campagne des élections municipales de mars 2008. Parmi les objectifs affichés par la liste électorale « Un Projet Pour Grabels », conduite par René REVOL, actuel Maire de Grabels, figure une ferme volonté de munir la commune de nouveaux équipements publics qui s'adresseront à l'ensemble des grabellois : « Un constat : Grabels souffre d'un manque évident d'équipements », (extrait du document *Donner un nouveau souffle à l'aménagement urbain*, élections municipales 9 et 16 mars 2008). Dans les solutions avancées pour pallier ce déficit criant d'équipements, l'aménagement de l'ECC tient une place primordiale dans les ambitions de cette liste électorale. Il s'agit d'une part de s'opposer au projet de construction d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes) sur le site et, d'autre part, d'y créer une véritable place publique et une maison commune.

Dès les élections municipales de 2008, l'idée de « maison commune » est déjà présente : « Nous proposons l'aménagement d'une maison commune sur l'Esplanade de la Cave Coopérative rassemblant un pôle social, un pôle culturel et de loisirs, à la disposition des associations et des habitants », (même source que celle citée ci-dessus). Ce rappel donne l'origine politique du projet : l'aménagement de l'ECC fait partie du programme de la municipalité actuelle.

### b. Le cahier des charges

En juin 2010, la Mairie de Grabels lance un appel d'offre pour une étude urbaine concernant le Centre de la commune comme l'indique l'intitulé du cahier des charges : « Cahier des Charges de l'Etude Urbaine Grabels Centre ». Pour mettre en relief les présupposés et les ambitions de la commande qui a été passée, ce paragraphe contient de nombreux extraits du cahier des charges ; toutes les citations de ce paragraphe en sont issues, elles apparaissent ici en italique.

Ce document fixe les points clés de l'étude : son objet (de quoi on parle), ses objectifs (dans quels buts) et sa portée (quels impacts) vis-à-vis du futur projet d'aménagement. On y perçoit nettement la volonté de la municipalité de doter ce lieu d'espaces et d'équipements publics, manquant à Grabels ou nécessitant une restructuration. Le tout est envisagé

dans une perspective d'élargissement du centre-ville et de diversification de ses fonctions.

Le cahier des charges énonce que cette étude se veut être une « réflexion sur l'aménagement de la place de l'ancienne cave coopérative, (qui est) l'un des rares lieux publics susceptible d'être un lieu de cohésion et de partage pour la population de Grabels<sup>1</sup> ». Il y est précisé que « l'aménagement de cette place fait partie du programme de l'équipe municipale qui s'est engagée à transférer la maison de retraite sur un lieu plus adéquat, pour en lieu et place, proposer un équipement structurant à vocations partagées<sup>2</sup> ».

D'autre part, le texte montre bien la nécessité d'une réflexion d'aménagement à deux échelles, celle du village et celle du site. En effet : « Compte tenu de l'aménagement de ce site, (...) la commune ne souhaite pas réduire le niveau de réflexion de l'étude urbaine au seul périmètre de la place de l'ancienne cave coopérative ; au contraire elle désire que cet équipement, dans sa conception et dans l'émergence de son utilisation, s'intègre dans un maillage d'équipements publics existants ou futurs<sup>3</sup> ». L'idée est ici de prendre en compte les autres pôles de centralité de Grabels.

A travers ce projet, la municipalité souhaite interroger et redéfinir le sens du mot « centre » pour les habitants et vis-à-vis des projets urbains à venir. Pour la municipalité, « l'espace et la position du site (...) imposent une réflexion sur l'extension du centre urbain actuel ». Les questionnements autour des notions de « centre-ville », « centre urbain », « centralité » et « pôles de centralité » sont de ce fait prégnants dans cette étude.

Cette étude urbaine est prévue en trois phases :

- Une première phase nommée étude du centre urbain
- Une seconde faite de la concertation
- Une troisième attachée à la programmation opérationnelle de l'équipement envisagé

La phase 1 s'intéresse d'une façon large à l'organisation territoriale de la commune (rôle du centre urbain ? centralité(s) ? besoins répartition et offre des équipements publics). Pour cette étape, on se situe à l'échelle de la commune.

La phase 2 est une mise en débat des thématiques fortes que soulève le projet d'aménagement de l'Esplanade de la Cave Coopérative. C'est une période de concertation en amont de la phase de programmation. Pour cette étape, on se projette à la fois à l'échelle de la commune et du site du projet.

La phase 3 est une mission de programmation. Le programme est une traduction opérationnelle des « orientations retenues au regard de l'étude

---

<sup>1</sup> Commune de Grabels – Cahier des Charges de l'étude de Grabels Centre – juillet 2010

<sup>2</sup> idem

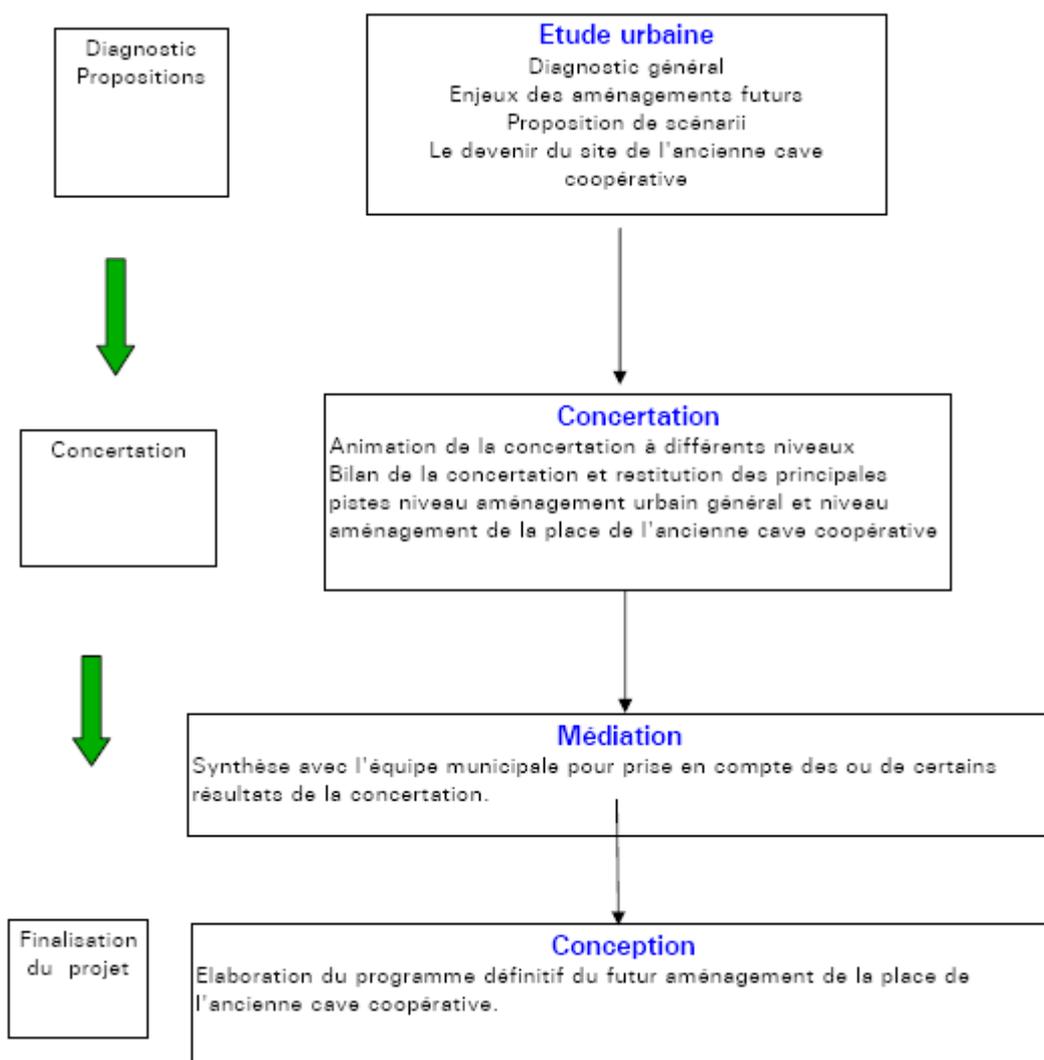
<sup>3</sup> Idem

urbaine (phase 1) et de la concertation (phase 2) (...) pour l'équipement envisagé<sup>4</sup> ». La programmation, même si elle tient compte des éléments de diagnostic urbain et de la concertation, est prévue exclusivement à l'échelle du site de l'Esplanade de la Cave Coopérative.

Le cahier des charges précise bien qu'à l'issue des trois phases de l'étude, la municipalité attend une « traduction opérationnelle du futur aménagement pour l'élaboration de son programme<sup>5</sup> ». La requête, in fine, du maître d'ouvrage à la fin de cette étude est d'obtenir un programme de l'équipement proposé sur le site de l'ECC pour pouvoir « engager un marché public de maîtrise d'œuvre sur le projet<sup>6</sup> ».

Ces indications offrent des informations éclairantes d'une part sur les attentes du maître d'ouvrage à travers cette étude et, d'autre part, sur les différentes étapes qui la constituent, ainsi que le contenu et la portée que leur attribue la municipalité.

L'annexe 6 du Cahier des charges (p12/13) synthétise le contenu et le déroulement de la mission à travers le schéma suivant :



<sup>4</sup> idem

<sup>5</sup> idem

<sup>6</sup> idem

### c. L'équipe Atelier-e et associés

Les professionnels regroupés dans l'équipe de l'Atelier-e, qui est le mandataire de l'étude, se sont réunis pour plusieurs raisons. D'abord par rapport à leurs spécialités respectives :

- Atelier-e : urbanistes, paysagistes, architectes,
- Ancrages : programmiste urbain,
- Fanny Dupuis : sociologue de l'urbain.

Ensuite pour leur fonctionnement en groupe : les relations professionnelles et l'ambiance conviviale au sein de l'équipe ont grandement favorisé le travail collectif et la cohésion d'équipe. Enfin, si l'équipe s'est formée de cette façon c'est aussi et principalement parce que le sujet de l'étude urbaine a particulièrement motivé tout un chacun à répondre à cet appel d'offres, compte tenu des enjeux cristallisés autour de ce projet et de la démarche proposée dans le cahier des charges.

Dans notre réponse à la Mairie nous avons mis en avant l'originalité de notre approche qu'on peut qualifier comme étant une approche environnementale et participative de l'urbanisme. Nos méthodes s'inscrivent dans une philosophie du développement durable. C'est pourquoi nous privilégions des propositions d'aménagements qui soit intégrées et situées, c'est-à-dire qui émanent du contexte géographique et qui dépendent de la situation socio-économique du territoire.

L'urbanisme participatif permet de fournir des canaux d'expression à la population, de mettre en débat les enjeux territoriaux d'un projet et de rendre public les problématiques environnementales, architecturales et urbanistiques que soulèvent les enjeux de développement d'un territoire. Selon nous les citoyens sont des acteurs du territoire qui peuvent prendre part aux projets d'aménagement de leur commune. La participation citoyenne au projet urbain est un acte politique au sens noble du terme puisqu'elle est un intéressement à la chose publique. L'expertise d'usage des habitants est un des matériaux indispensables pour les métiers de l'urbanisme.

Cette étude nous a tous intéressé pour le pont qu'elle crée entre la logique de planification et la démarche de projet urbain. Elle s'immisce à l'interstice des deux : cette étude est opérationnelle parce qu'elle aboutit à un programme et en même temps elle se situe bien en amont du projet. En effet, le temps du projet viendra après, avec le concours d'architectes qui fera suite à la présente étude.

□

L'importance d'associer les habitants et les usagers à la conception du projet a été précisée dans le cahier des charges, dont la concertation fait partie intégrante. En accord avec ce document ressource et en continuité des textes favorisant une citoyenneté active de la population grabelloise, tels que la Charte de la Démocratie Communale et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), nous considérons que cette phase place le citoyen comme véritable acteur du territoire par rapport au projet urbain identifié. Les orientations du cahier des charges et les éléments qui seront produits dans le diagnostic de la première phase de l'étude déterminent le cadre d'action de la concertation. Pour mener efficacement une action de concertation sur un projet d'une telle ampleur, il est en effet fondamental, pour les élus, les professionnels et les habitants, de connaître les marges de manœuvre du dispositif participatif. Ces limites permettent de centrer le processus de concertation sur l'objet dont il est question, ce qui rend cette phase dynamique et constructive. Par ailleurs, cela permet d'éviter les dérives et débordements idéologiques ou politiques. De plus, cette approche augmente l'accessibilité sociale du projet, ce qui réduit les risques de recours et d'opposition ultérieurs.

Dans les projets urbains participatifs, l'implication des citoyens comporte différents degrés d'intensité. Le stade de l'information, niveau le plus faible, n'induit pas de réel investissement de la part des habitants puisqu'ils sont récepteurs de messages émis par d'autres acteurs. La consultation, degré plus haut, suppose de sonder et de prendre connaissance de l'avis de la population, sans obligation de tenir compte de cette opinion publique. La coproduction entre élus, professionnels et habitants apparaît comme le niveau le plus élevé des démarches de concertation, c'est l'état de coopération que nous visons. Il s'agit de reconsidérer la légitimité d'action et la participation de chaque acteur par rapport à son statut et ses compétences vis-à-vis du projet. Cette démarche prend pour posture de considérer l'habitant comme véritable acteur du territoire, dont l'expertise d'usage vient compléter l'expertise professionnelle. La décision finale revient aux élus mais grâce à cette coopération en amont, tous les acteurs auront alimentés le cheminement vers la délibération. Chaque habitant possède une connaissance et un savoir particulier sur les espaces qu'il côtoie au quotidien, à l'échelle du logement, du voisinage, du quartier mais aussi de la commune. Notre objectif est donc d'inclure l'expertise d'usage à la planification urbaine et à la fabrique du territoire au travers d'un dispositif participatif.

Extrait de la note méthodologique, partie concertation, Fanny Dupuis, juillet 2010.

## 2. Méthode et environnement

### a. Méthodes utilisées

Comme vu précédemment l'étude urbaine a été conçue en trois actes :

- Une première phase nommée étude du centre urbain
- Une seconde phase faite de la concertation
- Une troisième phase attachée à la programmation opérationnelle de l'équipement

La concertation est donc inhérente à cette étude. Pour la mettre en œuvre, nous avons choisi de créer différents outils, de façon à varier les modes de concertation et à viser différents publics dans la population. Ainsi, le dispositif comprenait des réunions publiques, des rencontres par quartiers et avec les associations, des entretiens avec les acteurs clés de la vie locale, ou encore des ateliers participatifs, mais aussi un stand d'informations et de dialogue sur le marché pendant 6 semaines, une activité auprès d'une classe de l'école primaire, une exposition temporaire des scénarii à l'échelle Grabels Centre et à l'échelle du site (fin 2010) et un blog internet depuis mi-octobre.

Les méthodes que nous avons suivies sont dites qualitatives, c'est-à-dire que nous avons opté pour une approche compréhensive qui mise sur les interactions singulières d'individu à individu, sans rechercher à appliquer des méthodes quantitatives en quête d'une idéale représentativité de la population totale à travers les seuls individus sondés. Partant du principe que chaque individu a sa propre perception et ses représentations qui lui sont personnelles et considérant que les modes de sélection d'échantillon dit représentatif ne sont pas réellement satisfaisants pour ce cas précis de l'étude urbaine, nous avons opté pour des méthodes qualitatives basées sur le volontariat des citoyens.

Nous avons choisi une méthode empirique et compréhensive mettant en avant le recueil de points de vue divergents par le débat public. Le dispositif participatif mis en place dans cette étude était un support de cette discussion et confrontation de points de vue.

Une démarche participative doit répondre à trois grandes interrogations : Pourquoi ? (pourquoi cette démarche ? dans quels buts ? quels arguments ? quels intérêts ?) Quoi ? (l'objet de la démarche ? sur quoi elle porte ? de quoi on parle ?) Comment ? (quelles méthodes ? quels moyens ?) Répondons à ces questions dans le cas de cette étude :

*Pourquoi cette participation ? Dans quels objectifs ?*

Dans le cas présent, cette participation vise à intégrer l'expertise d'usage à la programmation urbaine du projet d'aménagement d'espaces et d'équipements publics du site de l'Esplanade de la Cave Coopérative.

Ce qui signifie :

- qu'on se situe en amont du projet de l'ECC

- qu'il y a une reconnaissance de l'expertise d'usage, en effet, maîtrises d'usage, d'œuvre et d'ouvrage sont reliées dans un projet qui se veut coproduit
- que ce projet comportera des espaces et des équipements publics et qu'il s'agit de réaménagement, donc d'une requalification d'ensemble, une reconfiguration des lieux.

### Sur quoi porte-t-elle ?

La participation porte sur le réaménagement de l'Esplanade de la Cave Coopérative en tant que futur pôle de centralité de Grabels. La participation s'intéresse à l'échelle de la commune pour intégrer l'ensemble des équipements Grabels (...) Cela suppose aussi de tenir compte des projets en cours dans leur état d'avancement. Il s'agit d'avoir une réflexion globale et de réaliser un travail de prospective territoriale pour que les propositions d'aménagement qui suivront soient le plus adaptées au site en question, aux besoins actuels et à ceux évalués pour l'avenir à court terme (d'ici à 5 ans), à moyen terme (entre 5 et 10 ans) et à long terme (au-delà de 10 ans)<sup>7</sup> ».

Pour répondre à la question du comment nous avons imaginé plusieurs outils pouvant être appliqués dans le cadre de cette étude par rapport à la marge de manœuvre donnée par le maître d'ouvrage :

- plusieurs réunions publiques
- des ateliers d'urbanisme participatif
- un stand sur le marché
- une action pédagogique auprès d'une classe d'enfants de l'école primaire
- des parcours commentés et des visites du site
- des rencontres avec les associations
- des entretiens avec les acteurs clés de la vie locale de la commune
- une exposition temporaire avec registres en mairie
- un blog sur internet

### b. La concertation, résultats obtenus

#### Les « habitants-participants »

En tout on dénombre une centaine de personnes ayant participé à la concertation de l'étude urbaine Grabels Centre. Bien que nous ayons essayé de varier les outils de la concertation pour « toucher » différents publics, on constate que les « habitants-participants » rencontrés durant la période de concertation sont souvent les mêmes personnes. Ce qui s'explique par le choix de méthodes qualitatives comme précisé ci-dessus et

---

<sup>7</sup> Compte rendu de la réunion publique du 14/10/2010

du fait que le dispositif fonctionne sur un principe de volontariat. Les personnes qui ont participé sont des habitants qui se sentent concernés et qui considèrent « avoir leur mot à dire ». Bien souvent le fait de venir à l'une des actions entraîne un suivi du dispositif dans le temps et sur les autres actions.

Sur le profil des « habitants-participants », on peut dire qu'il s'agit la plupart du temps de personnes qui sont déjà impliquées dans la vie locale, soit par une activité associative, soit politique (via la municipalité ou via un comité de quartier). Ce sont des personnes informées, à degrés variables, sur les projets d'aménagement de la commune et qui s'intéressent vivement à l'avenir de la commune où ils vivent. Les personnes rencontrées ont un niveau de vie et des ressources socioculturelles qui leur permettent d'avoir accès aux informations relatives à ce type d'évènement, de se déplacer pour participer à ces évènements et donc d'y consacrer une partie de leur temps. Puisque la participation s'est faite sur la base du volontariat, il fallait que l'habitant réunisse ces conditions pour pouvoir y participer. D'une façon générale, dans les dispositifs de ce type la participation d'une personne dépend de son niveau d'implication : pour participer il faut se sentir concerné. Cela semble une banalité de le dire mais cela signifie aussi tout simplement que la grande majorité des habitants ne sont pas dans une situation qui leur permet de se sentir concernés par ces questions ou bien que, lorsqu'ils le sont, ils font le choix délibéré de ne pas s'impliquer (ce qui est différent).

Parmi les « sans-voix » il y a donc des personnes qui ne sont tout bonnement pas averti de la participation proposée (pour une foultitude de raisons possibles) et ceux qui le sont mais qui se positionnent en retrait de cette participation (pour une foultitude de raisons possibles là aussi).

Il faut ajouter que le lieu de résidence est souvent l'épicentre la participation. Comme c'est à partir du domicile que s'organise la vie quotidienne d'un individu : son mode de vie, ses déplacements, son entourage...etc, c'est à partir de ce lieu que les habitants prennent part aux débats de la commune où ils vivent. Il y a une forte corrélation entre la distance dans l'espace et le degré de sensibilité d'un individu pour un sujet. C'est pourquoi, même si le projet de l'ECC concerne tous les habitants dans le sens où il s'agit d'espaces et d'équipements publics pour l'ensemble des grabellois, ce sont les gens qui habitent dans le centre qui se sentent le plus concernés et qui par conséquent participé le plus. Cette remarque pose la distinction entre « être concernés » et « se sentir concernés ».

Parmi les « habitants-participants » on trouve donc une forte proportion d'habitants du centre de Grabels. Et parmi ces habitants du centre, il y a une grande part qui vit dans la partie historique de ce centre. Ces personnes sont venues s'exprimer par rapport au projet d'aménagement de l'ECC lui-même mais aussi pour donner leur avis sur les conséquences possibles du projet sur le cœur historique du village. Dans les facteurs de participation, on voit bien ici que le lieu de résidence détermine le degré d'implication d'un habitant et influe inévitablement sur la position qu'il prend dans le débat.

### *Les sans-voix*

Nous rappelons ici que les actions ont été proposées sur une base de volontariat. Chaque action était ouverte à tout habitant de Grabels. Nous indiquons que malgré la teneur, en termes de contenu et en termes de temps, de ce dispositif participatif, la majeure partie des habitants de Grabels reste ce qu'on peut nommer une « population sans-voix » vis-à-vis de cette étude.

En effet en totalisant le nombre de personnes ayant fréquenté ce dispositif, c'est-à-dire ayant participé volontairement à au moins l'une des actions proposées, on voit que la concertation a concerné approximativement une centaine de personnes. Or la population de Grabels s'élève à plus de 6 000 personnes, donc on en déduit facilement que la majorité des grabellois font partie de la population des sans-voix à l'égard de cette étude urbaine à valeur participative. Cette information est importante pour comptabiliser le nombre de participants mais aussi pour relativiser les résultats obtenus qui doivent toujours être questionnés par rapport à l'intérêt général.

### 3. Les outils de la concertation

#### a. Les réunions publiques, temps forts de la concertation

Parmi les différents moments de la concertation avec les habitants, trois réunions publiques ressortent comme temps forts de cette phase participative. La première réunion publique du 14/10/2010 marque le lancement de l'étude de façon publique et ouvre la période de concertation. La seconde grande réunion publique qui a eu lieu le 13/12/2010 est une réunion de restitution des résultats de la concertation et de l'avancement de l'équipe, elle constitue l'étape clé entre la phase de concertation à proprement parler (phase 2) et l'entrée dans l'ultime phase de l'étude, la programmation (phase 3). La troisième et dernière réunion publique, quant à elle, est une réunion indiquant les évolutions du travail sur scénarii du côté de l'équipe.

#### ■ La réunion publique de lancement : 14/10/2010

D'un commun accord avec le maître d'ouvrage nous avons conclu un démarrage de la concertation dès la phase 1, pendant le diagnostic, pour vérifier et valider le diagnostic de l'équipe et venir l'enrichir de l'expertise d'usage.

La première réunion publique a eu lieu le 14/10/2010. Elle visait à présenter le contexte de l'étude urbaine Grabels Centre et le cadre de la concertation qui allait suivre durant quelques mois.

Après une présentation succincte de l'équipe, un débat s'est déroulé dont certains éléments ont été rendus public dans le compte rendu de la réunion, extraits :

« D'ores et déjà on peut relever quelques pistes qui devront être approfondies :

- La capacité du bâtiment de l'ancienne cave coopérative et son potentiel architectural et technique d'évolution
- La relation de cet espace avec le reste de la ville à renforcer
- L'emplacement du boulo-drome qui coupe visuellement et physiquement le centre de la place de l'avenue principale mais qui assure en même temps un marquage et une délimitation des lieux
- Le besoin d'une recomposition de la volumétrie de la place (avec évaluation des besoins en bâtiments complémentaires) pour créer une lisibilité et un vrai espace de vie (actuellement, la majorité est utilisée pour du stationnement inorganisé)
- L'amélioration de l'image du site (grands espaces qui semblent aujourd'hui des « délaissés urbains ») par un traitement paysager d'ensemble
- La nécessité de rendre lisibles les fonctions d'usage et de hiérarchiser les déplacements des différents modes de transport, (déplacements

motorisés, comme la voiture, déplacements doux et actif comme la marche)<sup>8</sup> ».

Dès cette réunion de lancement, qui marque le début de la mise en débat du projet d'aménagement de l'Esplanade de la Cave Coopérative, l'équipe a signalé que le travail des scénarii dans la concertation se ferait sur les bases suivantes :

« Quatre grands axes guideront par la suite les propositions de scénarii :

- S'inscrire dans la logique des intentions communales de faire du périmètre de propositions un support de vie sociale et d'animation
- Favoriser la lisibilité de la nouvelle centralité incluse au centre existant
- Assurer un service accessible et direct à l'ensemble des grabellois
- S'attacher au maillage des espaces publics existants et à créer, aux liaisons viaires et piétonnes dans les tissus existants et à venir (en lien étroit avec l'étude urbaine)<sup>9</sup> ».

Notons également, sur la question des échelles, qu'il a été indiqué à ce moment que le travail de l'étude s'effectuerait à deux échelles :

« Ce travail s'intéresse à deux échelles :

L'échelle de la commune : L'enjeu de ce projet est de proposer une répartition, donc une offre et un maillage cohérents de l'ensemble des espaces et des équipements publics de Grabels.

L'étude porte donc sur l'organisation territoriale de la commune et sur les liaisons entre les différentes entités. En effet l'articulation et les connexions entre les espaces et les équipements publics détermineront en partie leurs usages.

L'échelle du site, à savoir la parcelle 294 du cadastre communal (d'une superficie de 8 732 m<sup>2</sup>), à laquelle s'ajoute la parcelle 295 (d'une superficie de 1 142 m<sup>2</sup>) où se trouve la poste (le terrain et le bâtiment sont municipaux) et la parcelle 24 (61m<sup>2</sup>) qui jouxte également la zone de l'Esplanade<sup>10</sup> ».

Dans le compte rendu de cette première réunion publique, l'équipe indiquait son positionnement sur les deux échelles :

« - le devenir de chaque équipement doit se poser : choix pertinent de l'emplacement, capacité d'accueil du bâtiment, besoins non satisfaits, relation nécessaire avec d'autres structures, économie de moyen ou de matériel possible,... etc.

- la réflexion sur les équipements ne peut se concevoir que par opérations « tiroirs » : si un équipement est déplacé, il faut immédiatement se poser la question de l'usage du bâtiment libéré : usage économe et rationnel des bâtiments publics, mais aussi maintien d'une activité dans les quartiers <sup>11</sup> ».

Dans cette première réunion publique le débat a porté essentiellement sur la vocation de l'esplanade (place publique, place du marché, lieu de

---

<sup>8</sup> Compte rendu de la réunion publique du 14/10/2010

<sup>9</sup> Compte rendu de la réunion publique du 14/10/2010

<sup>10</sup> idem

<sup>11</sup> Idem

convivialité), sur le potentiel de réhabilitation de la cave coopérative (grande volumétrie, masse imposante du bâtiment, façades fermées, patrimoine communal, monde viticole dans l'histoire Grabels) et sur la difficulté éprouvée par certains habitants-participants de se situer dans le déroulement de l'étude urbaine et dans le processus de la concertation tel qu'il était décrit (demandes de précision, question sur les marges de manœuvre réelles, interrogations sur les intentions de la municipalité). Ces éléments continueront d'être présents, de différentes formes et avec différents degrés d'intensité, au fil de la concertation comme nous allons le voir.

#### ■ Les réunions publiques par quartier

Les réunions publiques par quartier ont fait ressortir plusieurs traits constants qui sont en fait l'approfondissement des éléments de débat de la première réunion.

D'un point de vue général on dire que les habitants-participants sont à la fois enthousiastes de participer à la mise en débat du projet d'aménagement de l'ECC et à la fois dubitatifs et critiques (pour certains) sur le contenu et surtout sur la portée de la concertation qui est proposée à la population. Les habitants demandent à ce que soit distingués les moments de concertation des moments de restitution. Par ailleurs ils s'interrogent sur le cheminement décisionnel du maître d'ouvrage et expriment le souhait d'une transparence municipale sur le pilotage de l'étude. Les habitants s'interrogent sur la formation du comité de pilotage et sur le processus de validation des étapes de l'étude.

En ce qui concerne l'aménagement du site à proprement parler, quatre points récurrents reviennent dans les discussions :

- Aménager l'esplanade par un traitement esthétique et paysager
- Doter l'esplanade d'équipements publics favorisant le lien social
- Assurer l'articulation entre les différents équipements à l'échelle communale
- Préserver le caractère patrimonial et les aspects villageois du Centre de Grabels et particulièrement de sa partie historique.

Les idées et les avis sont développés autour de plusieurs thèmes :

**L'espace extérieur :** Les habitants-participants s'accordent tous autour du fait que l'ECC doive garder un grand espace libre. Ils le voient comme un espace convivial qu'ils associent à une place publique, haut lieu de la vie citoyenne, à l'espace du marché et à un mobilier urbain pérenne. Il s'agit d'en faire un espace public piéton qui devienne un espace de référence pour la vie quotidienne de tous les grabellois, dans les représentations comme dans les usages.

**Le bâtiment de la cave coopérative :** L'un des objectifs de l'étude est de trouver une nouvelle affectation à l'ancienne cave coopérative, sur la partie nord du bâtiment, actuellement inoccupée. Lors des rencontres nous

réfléchissons à différentes possibilités : salle de spectacles, bureaux pour services municipaux, salles associatives, bibliothèque, etc ; et aussi aux probabilités des différentes propositions : sur ce point nous voyons vite que pour garder l'aspect esthétique et patrimonial du bâtiment tel qu'il existe maintenant, il faut envisager une fonction compatible avec le caractère massif du bâti et les façades fermées de l'imposant volume.

Le bâtiment comprend trois parties : la partie à réhabiliter, le centre d'escalade à maintenir, la façade sud à redéfinir.

Pour la façade sud différentes propositions ont alimentées les discussions : la création d'un lieu de restauration (café/bar, brasserie, restaurant d'insertion, bar à vins...etc), la réouverture d'une crèche en plus de la MPE prévue à La Valsière, vu un nombre de demandes en places justifiant totalement une crèche supplémentaire à Grabels et qui devrait être localisée dans le Centre selon de nombreux habitants-participants. (A savoir que certains sont d'accords avec cette idée sans partager le point de vue sur son emplacement ; le site des anciennes écoles ou de l'actuelle mairie font partie d'autres propositions).

La question du nouveau bâti sur l'ECC est également traitée : A ce sujet, on ressent immédiatement la crainte de la part des habitants-participants de voir s'installer une trop grande quantité d'équipements, inévitablement synonyme pour eux d'un trop plein de constructions neuves. L'évitement du « bourrage de l'esplanade », expression qui revient maintes fois, est recommandée par la population. L'idée est de maintenir une majeure partie de l'ECC en espace libre public et de ne pas concentrer sur cet espace la totalité des équipements manquants à Grabels ou nécessitant une restructuration.

Les liaisons entre les différents équipements publics du centre de Grabels : La boucle des liaisons douces peut assurer les relations piétonnes et pour modes doux à l'intérieur du centre urbain. En fait la boucle des liaisons douces délimite le centre urbain en englobant les quatre secteurs qui le définissent : partie historique, espaces anciennes écoles, ECC et secteur saint-charles et nouvelles écoles.

La circulation routière et le stationnement de véhicules motorisés sont aussi des éléments de débat. On sait que le site de l'ECC devra proposer un certain nombre de places de stationnement : 180 selon l'étude d'Horizon Conseil, 150 grand maximum selon l'équipe de l'Atelier-e. Etudier les besoins quantitatifs proportionnellement aux activités projetées est une chose, prévoir leur répartition en est une autre. Il est acté avec le maître d'ouvrage que l'équipe de l'Atelier-e ne fixera pas la manière dont seront mises à disposition ces places en revanche l'équipe avancera ses hypothèses au maître d'ouvrage. Le nombre de places de stationnement sera posé par le programme si le maître d'ouvrage le demande.

L'évaluation des besoins actuels et futurs de la population font se poser des questions aux habitants-participants :

De quelles données démographiques disposons-nous en termes de prévisions sur le court, moyen et long terme ?

Quelle est la position de la municipalité sur l'accroissement démographique de la commune ? Comment le projet politique global de la municipalité s'inscrit et se traduit spatialement dans le projet territorial ?

La localisation des services municipaux est au cœur du débat et ce, à toutes les phases de l'étude d'ailleurs. Au fond, pour les habitants-participants, la question est celle de « l'angle d'ouverture » dans le débat. L'ambiguïté réside dans le fait que le déplacement de la Mairie sur l'esplanade n'est pas un point intangible du cahier des charges, cependant il est perçu comme tel par la population. Si la volonté de la municipalité est le déplacement de la mairie sur l'ECC, on peut se demander pourquoi cette direction n'est pas inscrite clairement dans le cahier des charges ?

Remarque : L'équipe de l'Atelier-e a formellement demandé dès le début de la mission à ce que le cadre de la concertation soit clair afin de savoir, pour l'équipe, comme pour les habitants, sur quoi porte le débat et quelles sont les marges de manœuvre réelles. J'ai personnellement souligné, en tant que sociologue et animateur de la concertation qu'il est fondamental de constituer un cadre de concertation qui soit fixe tout au long de l'étude. C'est en effet la seule façon de créer un espace de référence commun aux élus, à l'équipe et aux habitants tout au long de l'étude. Cela permet à tout moment, quelque soit le stade d'avancement, de disposer d'une référence stable. Sans cela, l'aléatoire et l'arbitraire menacent fortement le processus de concertation et ses résultats.

La question du « centre de Grabels » est omniprésente dans le débat. Ce thème est évidemment lié au précédent. Toute une discussion s'est enclenchée sur les notions et définitions de « centre ». Derrière ces interrogations se trouvent la crainte de la métamorphose du centre urbain, la peur de perdre l'animation existante dans le cœur historique du village et l'inquiétude de cristalliser sur un même espace tous les enjeux du développement démographique de Grabels. Certes ce lieu est d'un potentiel considérable compte tenu de sa surface et de sa localisation, mais la population rejette l'idée d'envisager les réponses aux problématiques de Grabels uniquement à travers cet espace.

#### b. Les rencontres avec les associations

Toutes les associations de Grabels ont été invitées aux rencontres proposées dans le cadre de cette concertation : seule une dizaine d'associations a utilisé l'opportunité de s'exprimer par ce biais, (à savoir que ce « rendez-vous » a été proposé sur plusieurs jours et sur un large horaire).

Globalement, toutes les associations ont demandé de disposer davantage de lieux pour exercer leurs activités. Conscients d'une nécessaire et souhaitable économie d'espaces dans les surfaces bâties, les membres des associations s'accordent sur une mutualisation des espaces et une modularité des lieux, en respectant les parallèles et proximités entre type

d'activités bien entendu. Par exemple, pour ce qui est de la danse, du baby-gym, du yoga : ces activités (activités physiques, artistiques et de bien-être) peuvent avoir lieu dans le même local avec des créneaux différents adaptés. De même que les jeux de société et activités de travaux manuels qui s'effectuent en petits groupes comme les jeux de cartes.

Dans la même logique, il a été demandé une salle avec équipements sonores pour l'écoute de documents musicaux, littéraires (pour personnes mal voyantes par exemple) ; ce type d'espace est aussi intéressant pour les cours de musique. Ici ne sont indiqués que des exemples. Pour plus de précisions, voir le compte rendu complet de ces rencontres et le préprogramme.

Nous voulions souligner ici que le travail de programmation inclut le potentiel de mutualisation et la perméabilité qu'il y a entre les différents types d'activités associatives de Grabels, afin de limiter l'impact constructif et financier de ces besoins.

#### c. Les entretiens avec acteurs clés de la vie locale

Dans ces entretiens avec certaines des personnes ressources de la vie locale, on note principalement un besoin de restructuration de deux structures majeures : le CCAS et le centre socioculturel. Ces deux équipements nécessitent une relocalisation. Ces déplacements donnent l'occasion d'une reconfiguration des espaces et des usages qui leur sont nécessaires.

Ces entretiens ont également mis en évidence les problématiques du bâtiment de la mairie qui ne répond plus aux besoins des agents municipaux ni des élus pour être un lieu de travail adéquat aux activités d'une mairie.

#### d. Les ateliers d'urbanisme participatif

Durant la concertation, nous avons mis en place une série d'ateliers d'urbanisme sur trois semaines avec deux créneaux horaires différents à chaque session. Ces ateliers avaient lieu le soir entre 18h30 et 20h et 20h30 et 22h approximativement. Ces ateliers faisaient suite au travail de diagnostic du mois d'octobre qui portait sur l'échelle du village.

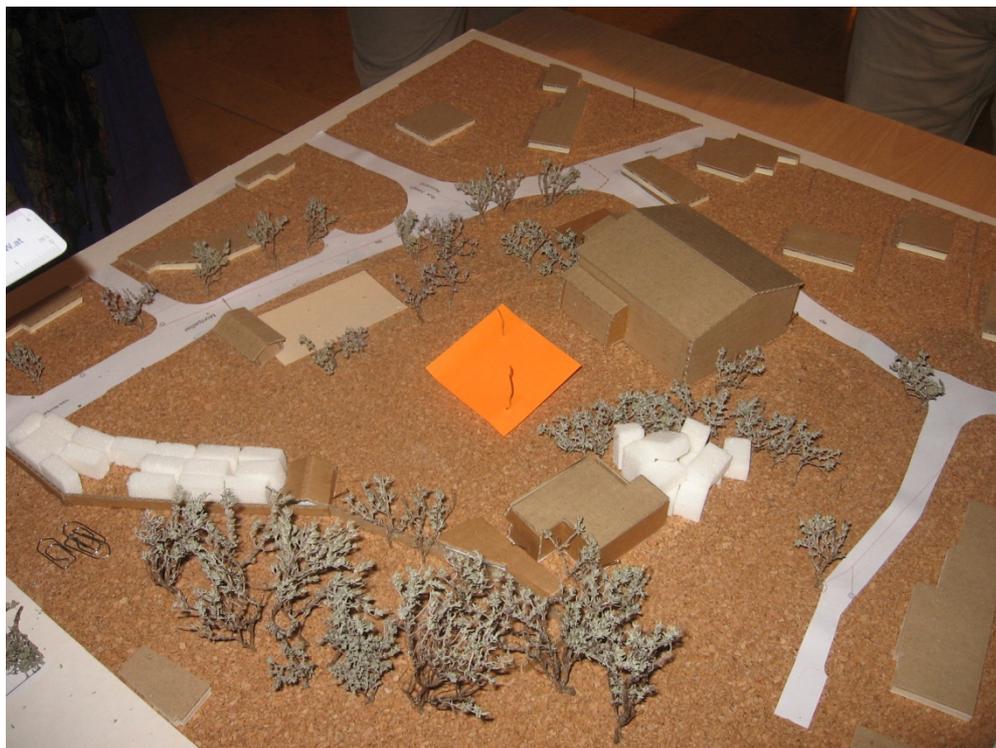
Le but de ces ateliers était de se projeter sur l'espace de l'ECC à l'aide d'une maquette réalisée à l'échelle 1/250<sup>ème</sup> (1cm = 250cm, soit 2,5m). La maquette représentait l'état existant du site. Le travail à partir de cet outil permet de visualiser les masses des volumes et les surfaces des espaces libres et bâtis les uns par rapport aux autres. La maquette donne une vision globale du site avec ses abords et ses accès. Par rapport au repérage sur carte, la maquette met en relief le réel par une représentation en 3D qui est palpable. L'intérêt de cette maquette dans l'étude était de disposer d'un support de discussion qui contient des éléments modulables et sur lequel on peut effectuer des modifications du site par de nouveaux aménagements.

Voici une synthèse des propositions d'aménagements qui ont émergé pendant les ateliers :

■ Atelier 1 du 22/11/2010 :



La photo est prise côté Est de l'ECC. Sur cette image on observe le déplacement du bâtiment de la poste sur la partie Nord de l'esplanade, avec de nouvelles constructions sur cette même partie. La suppression du bâti en entrée Sud-Est du site libère l'axe transversal reliant le centre commercial Saint-Charles à la future place publique. Cette perspective s'inscrit dans l'idée de relier les pôles de centralité entre eux par un cheminement piétonnier formant une boucle autour du centre urbain de Grabels. L'ouverture de l'esplanade à cet endroit permet de libérer l'espace, d'agrandir l'entrée et repositionne la partie à réhabiliter de la cave coopérative qui se trouve valoriser par cette suppression du bâti. En effet cette nouvelle entrée offre une autre perspective sur l'esplanade et garantit un cheminement piéton le plus direct possible entre le secteur Saint-Charles et l'ECC. De plus avec cette hypothèse d'aménagement, le boulodrome et le local annexe ne sont plus un problème dans le passage de la voirie à l'esplanade puisque la transition est assurée par l'entrée sud-est totalement revisitée et l'entrée sud-ouest améliorée. Par ces diagonales, le boulodrome et le local à leur emplacement actuels ne gênent aucunement les cheminements piétons, ils marquent les lieux mais n'entravent pas la circulation des modes doux que l'équipe municipale comme l'équipe professionnelle recommande d'amplifier. Ils ne « sont plus des obstacles mais cadrent les lieux », ce qui converge avec la nécessité de structurer l'espace public. Une des personnes indique que « lorsqu'on est assis au niveau des bancs, on est complètement séparé de la route et on n'est pas du tout gêné » par la circulation routière, de même que lorsqu'on passe en voiture à ce niveau certains y trouvent agréable la présence du boulodrome et de la pétanque.



Vue Nord-Est : Sur cette photo, des constructions ont été ajoutées au niveau de l'actuelle poste. Pour les habitants-participants il s'agit de répondre aux besoins de nouvelles surfaces identifiées dans le diagnostic mais dont l'état d'avancement de l'étude ne permet pas de fixer à ce stade le contenu. Il s'agit donc plus d'une simulation de nouveaux volumes possibles que d'une proposition en termes d'usages. Il en va de même pour le bâti de la partie nord de l'esplanade.

Au centre pour parfaire l'installation du marché et répondre aux besoins de protection vis-à-vis des aléas climatiques (intempéries ou ensoleillement), l'installation de vélums a été proposée : « il y en a des très bien avec des toiles métalliques, qui laissent passer la lumière ». Ce type de mobilier a l'avantage d'être mobile et rétractable, ils présentent un intérêt esthétique pour l'aménagement paysager. Cette proposition répond aussi à la demande d'une « halle très aérienne avec un toit léger ». Les vélums sont également utilisables pour d'autres activités que le marché hebdomadaire, comme la pétanque (pratique quotidienne à Grabels) et des animations festives plus ponctuelles.



Vue Nord-Est



Vue Sud -Ouest

Dans cet atelier, l'hypothèse essentiellement développée c'est la construction de nouveaux volumes en prolongement de la cave coopérative, dans la continuité du bâtiment et en exploitant la partie nord de l'esplanade. L'idée c'est de créer des bâtiments supplémentaires en réduisant progressivement les hauteurs en référence à la hauteur de la cave. Ces nouvelles constructions « en escaliers » se feraient à partir de la cave pour qu'à l'intérieur les espaces communiquent par une sorte d' « arche » qui relierait partie ancienne et partie neuve.

Ces propositions concernant le bâti sont accompagnées par des propositions concernant les voies de circulation et le stationnement. Il s'agirait s'ajouter deux voies de circulation sur le site, traversant l'espace et reliant des places de stationnement à la Rue de la Treille et à la Route de Montpellier. Cette hypothèse réduirait grandement la place donnée à

l'espace public ; ce qui s'écarte de la volonté municipale telle qu'elle est retranscrite dans le cahier des charges mais qui apporte une solution aux problématiques d'accès et de stationnement. Rappelons toutefois que la demande d'un espace piéton majeur est une idée qui fait consensus pour le plus grand nombre des habitants-participants rencontrés dans cette concertation : pour nous il s'agit d'un élément clé du diagnostic partagé. Ainsi, les propositions d'aménagement du site doivent incarner les idées fortes de ces attentes exprimées par la municipalité comme par les habitants pour ce qui est de l'espace et des cheminements piétons.

Lors des autres ateliers, il n'y a pas eu de propositions d'aménagement matérialisées sur la maquette mais plutôt une réflexion sur certaines thématiques centrales dans ce débat :

Des interrogations sur les intentions municipales à travers ce projet :  
questionnement sur la commande du maître d'ouvrage

Le réaménagement du centre Saint-Charles qui est une priorité pour la commune et sur lequel pourrait être envisagé de déplacer la poste : « le meilleur emplacement pour la poste ce serait le Saint-Charles », (extrait de l'atelier 3).

En résumé le travail sur maquette fait ressortir les points suivants :

- Limiter autant que possible la construction de nouveaux volumes sur l'esplanade pour conserver un grand espace public
- Préférer la densité en termes d'emprise au sol pour les nouvelles constructions plutôt que l'étalement des surfaces bâties
- Structurer l'espace public : créer à la fois une place publique centrale et des lieux plus intimistes, utiliser le mobilier urbain pour une meilleure lisibilité de l'espace et une plus grande appropriation par les habitants.

#### e. Le blog

Un blog spécialement dédié à l'étude urbaine Grabels Centre a été créé. Il est toujours consultable à cette adresse : <http://esplanadecavecooperative-grabels.blogs.midilibre.com>. Cet outil permettait de mettre en ligne les documents relatifs à la concertation dans l'étude et d'informer les habitants des dates des différentes actions proposées. C'est aussi une plateforme d'expression sur le web.

#### f. Le stand sur le marché

Nous avons installé un stand temporaire pour six semaines sur le marché, entre début novembre et mi-décembre 2010. Le but était de discuter avec les gens intéressés par la démarche en étant directement sur le lieu du futur projet. Notre présence pendant six semaines a permis d'être repérés et identifiés par les habitants qui fréquentent le marché. Cette installation parmi les exposants nous a mêlés pour un temps à la vie du marché paysan du samedi matin. C'était à la fois un lieu d'informations sur l'actualité de la

concertation dans l'étude et de discussion en plein air, en tête-à-tête ou en petit groupe ce qui fait sortir du contexte formel des réunions publiques et qui est intéressant aussi pour cette raison.



Le stand du marché

g. La Réunion publique de restitution du 13/12/2010

La deuxième réunion publique marque un temps fort de la concertation puisqu'on se situe à une période charnière entre la phase de concertation et la phase de programmation. C'est une réunion d'étape où l'équipe restitue d'une part les résultats en condensé de la concertation et où elle présente d'autre part quatre scénarii d'implantation des équipements publics à l'échelle du centre grabellois et deux scénarii d'aménagement du site de l'esplanade.

■ Grabels Centre : quatre pôles pour un centre élargi

Dans le diagnostic urbain nous avons relevé quatre pôles de centralité dans le Centre de Grabels. Dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du cœur historique de Grabels : partie historique, ECC, Saint-Charles, zone des écoles.

- La partie historique du Centre qui comprend l'actuelle mairie, l'église, des commerces de proximité, la Police Municipale, la Maison des Jeunes, la bibliothèque, les anciennes écoles et la Salle de la Gerbe.
- L'Esplanade de la Cave Coopérative avec la poste en jonction : cet espace correspond au périmètre du programme. Ici se situent déjà le centre d'escalade et le boulodrome et son local qui sont des

équipements voués à rester sur cet espace et auxquels viendront s'ajouter de nouveaux équipements intérieurs comme extérieurs.

- Le secteur Saint-Charles, centre commercial dont l'aménagement d'ensemble nécessite une reconfiguration.
- La zone des écoles qui concentre le groupe élémentaire (écoles maternelle et primaire), le centre de loisirs, la salle polyvalente, la salle des Bugadières avec un auditorium de 80 places assises et l'actuel centre socioculturel localisé dans un logement.

Ces quatre secteurs sont les quatre polarités d'un même centre, avec des spécificités, des fonctions et une histoire qui les distinguent les uns des autres. Selon notre équipe, ces quatre secteurs donnent la délimitation du centre urbain de Grabels. Nous proposons de relier ces différentes parties du centre urbain par la « boucle des liaisons douces » qui serait une connexion conçue pour les modes doux de transport (marche, fauteuils roulants, vélos, rollers...etc). Cette liaison interne au centre préexiste déjà par les voies de circulation existantes mais demande à être renforcée par un aménagement approprié : (signalétique adaptée, marquage au sol spécifique, moyens de ralentissement de la vitesse des véhicules motorisés sur l'axe traversant la commune et que doit franchir à deux reprises cette boucle des liaisons douces).

□

#### **Grabels Centre, quel sens ?**

La question de ce qu'est le centre de Grabels a tenu une place importante dans le débat de cette concertation. Le cœur historique de Grabels est incontestablement un pôle de centralité. Cette idée fait consensus pour les habitants, la municipalité et notre équipe. Ce qu'amène le projet d'aménagement de l'ECC c'est de dire que cet espace aussi tiendra ce rôle et qu'il y a donc plusieurs pôles de centralité dans Grabels. La crainte exprimée par les habitants est de voir apparaître une rivalité entre un centre dit ancien et un centre dit nouveau et que cette mise en compétition se fasse au détriment de la vitalité du centre historique, ce qui n'est nullement l'ambition de la municipalité. L'objectif de la municipalité est avant tout d'assurer une cohésion entre ces pôles et une cohérence qui passe par la répartition équilibrée des espaces et des équipements publics en son sein mais aussi par la matérialisation de la boucle des liaisons douces qui affirmera les contours de ce centre élargi qui englobe les quatre pôles de centralité. Pour la Mairie, Grabels Centre après le projet ECC sera donc un centre élargi, complété par de nouveaux équipements et de nouvelles fonctions qui font actuellement défaut ou demandent à être ré-agencées. Les questions sur la définition du centre et sur l'emplacement de la mairie sont imbriquées puisque la mairie est le symbole institutionnel le plus fort d'une commune. La crainte largement exprimée sur la question du transfert de la mairie c'est que ce déplacement déplace le centre de gravité du centre urbain et fasse mourir le cœur historique du village. Derrière le refus manifeste des premières réunions de concertation au mois d'octobre il y avait la crainte de perdre un bien communal au profit d'un projet privé. Selon les habitants, cette décision mettrait en péril la vie de quartier du centre historique. C'est pourquoi la population demande deux choses à la municipalité sur ce point : que le bâtiment de l'actuelle mairie garde en fonction publique quelque soit le futur emplacement de la mairie et que cette fonction soit connue des habitants. Une grande part des habitants-participants refuse une mise en suspens et un silence quant à l'affectation future du bâtiment, attitude qu'ils interprètent comme une menace évidente de la vente des lieux pour un projet privé.

Cette proposition de l'équipe faite suite au débat sur « ce qu'est le centre de Grabels ». Nous apportons ici une réponse à sa redéfinition : quatre pôles reliés entre eux par les contours de l'anneau des voies douces.

## ■ Les Espaces disponibles

Le travail de l'équipe a porté sur l'ensemble des espaces disponibles pour des équipements publics dans le centre urbain et sur le potentiel d'accueil de nouvelles surfaces dans cet ensemble.

En ce qui concerne les espaces libres disponibles à ce jour il en ressort trois lieux existants à investir ou à réinvestir :

Partie nord de la CC, entre 800 et 900m<sup>2</sup> environ de surface utile

Maison Charles Flottes et la remise annexe, entre 700 et 800m<sup>2</sup> environ de surface utile.

Bâtiment des anciennes écoles, entre 200 et 300 m<sup>2</sup> de surface utile approximativement.

A cela s'ajoute une estimation en termes de m<sup>2</sup> pour les nouvelles surfaces à créer sur l'ECC. Le jour de la réunion cette estimation est portée à un peu plus de 1 600m<sup>2</sup>.

Nous introduisons ici les quatre scénarii d'implantation des équipements publics dans le centre de Grabels tels qu'ils ont été présentés le 13/12/2010.

### SCENARIO 1

DANS LA MAIRIE ACTUELLE	700 à 800m <sup>2</sup>	DANS LA CAVE	870 à 900m <sup>2</sup>	DANS DES NOUVEAUX VOLUMES	DANS L'ANCIENNE ECOLE	300 à 320m <sup>2</sup>
PROJET PRIVE		<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: red;">●</span> MAIRIE 700m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: green;">●</span> CCAS - ACCUEIL et ADM 230m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: purple;">●</span> BAR/RESTAURANT pm</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: magenta;">●</span> SALLE MULTICULTURELLE 450m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: orange;">●</span> SALLES PARTAGEES (petit) 400m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: orange;">●</span> GUTENBERG - ADM<sup>o</sup> 65m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: orange;">●</span> GDES SALLES PARTAGEES 300m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: lightgreen;">●</span> ESPACES DE SOLIDARITE 200m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: brown;">●</span> MEDIATHEQUE 300m<sup>2</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: cyan;">●</span> ESPACE JEUNES 70m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: blue;">●</span> POLICE MUNICIPALE 100m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: pink;">●</span> MICRO CRECHE 100m<sup>2</sup></li> <li><span style="color: grey;">●</span> ANCIENS 50m<sup>2</sup></li> </ul>	
TOTAL	0m <sup>2</sup>		930m <sup>2</sup>	1 715m <sup>2</sup>		320m <sup>2</sup>
<b>POINTS FORTS</b>				<b>POINTS FAIBLES</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport financier</li> <li>- Unité administrative dans la cave</li> <li>- Création d'un pôle intergénérationnel dans les anciennes écoles</li> <li>- Mairie "confortable" dans la salle avec souplesse d'utilisation</li> <li>- Réutilisation d'un symbole patrimonial et institutionnel</li> <li>- Possibilité de phasage et liberté d'aménagement</li> <li>- Totale liberté dans l'organisation des salles associatives et du Centre Gutenberg</li> <li>- Maintien du lien police municipale/jeunes</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de patrimoine (maison Flottes)</li> <li>- Réduction des espaces publics sur l'esplanade</li> <li>- Masse construite importante - emprise forte du bâti sur l'esplanade</li> <li>- Cout financier important</li> <li>- Volumes plus contraints (impact volumétriques)</li> <li>- Difficulté d'intégrer un lieu de travail permanent (mairie) dans un bâtiment conçu pour être totalement aveugle</li> <li>- Séparation (sans éloignement) des locaux d'accueil du CCAS et de l'espace solidaire</li> </ul>		

## SCENARIO 2

DANS LA MAIRIE ACTUELLE	700 à 800m <sup>2</sup>	DANS LA CAVE	870 à 900m <sup>2</sup>	DANS DES NOUVEAUX VOLUMES	DANS L'ANCIENNE ECOLE	300 à 320m <sup>2</sup>
 MAIRIE	700m <sup>2</sup>	 GUTENBERG - ADMIN <sup>9</sup>	65m <sup>2</sup>	 SALLE MULTICULTURELLE	 ESPACE JEUNES	70m <sup>2</sup>
		 GDES SALLES PARTAGEES	300m <sup>2</sup>	 PETITES ET MOYENNES	 POLICE MUNICIPALE	100m <sup>2</sup>
		 PETITES ET MOYENNES	200m <sup>2</sup>	SALLES PARTAGEES	 ANCIENS	50m <sup>2</sup>
		 BIBLIOTHEQUE	300m <sup>2</sup>	 CCAS - ADM <sup>9</sup> ET ACCUEI	 CRECHE	100m <sup>2</sup>
		 BAR/RESTAURANT	pm	 ESPACES DE SOLIDARITE		
<b>TOTAL</b>	<b>700m<sup>2</sup></b>		<b>865m<sup>2</sup></b>	<b>1 080m<sup>2</sup></b>		<b>320m<sup>2</sup></b>

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unité culturelle dans la cave</li> <li>- Création d'un pôle intergénérationnel dans les anciennes écoles</li> <li>- Equilibre des pôles</li> <li>- Maintien du symbole et du patrimoine de la maison Flottes</li> <li>- Potentiel de stationnement public existant</li> <li>- Position de la façade institutionnelle de la Mairie sur une place de valeur dans le centre Historique</li> <li>- Création d'un ensemble Associations/Centre Gutenberg cohérent dans la cave</li> <li>- Création de vie et d'échanges sur l'esplanade</li> <li>- Maintien du lien police municipale/jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'organiser en l'état, (enclave existante) un fonctionnement cohérent et répondant aux normes dans la maison Flotte</li> <li>- Encore beaucoup de volume construit sur l'esplanade</li> <li>- Manque de lisibilité de la Mairie ( pas idéalement située par rapport à la bipolarité Valsière/Centre village)</li> <li>- Partenaires du lien social dissociés (2 pôles) bien que rapprochés physiquement (esplanade)</li> <li>- Phasage difficile et chantier "en site occupé" pour la mairie (+ coût de location de bâtiments modulaires)</li> </ul>

## SCENARIO 3

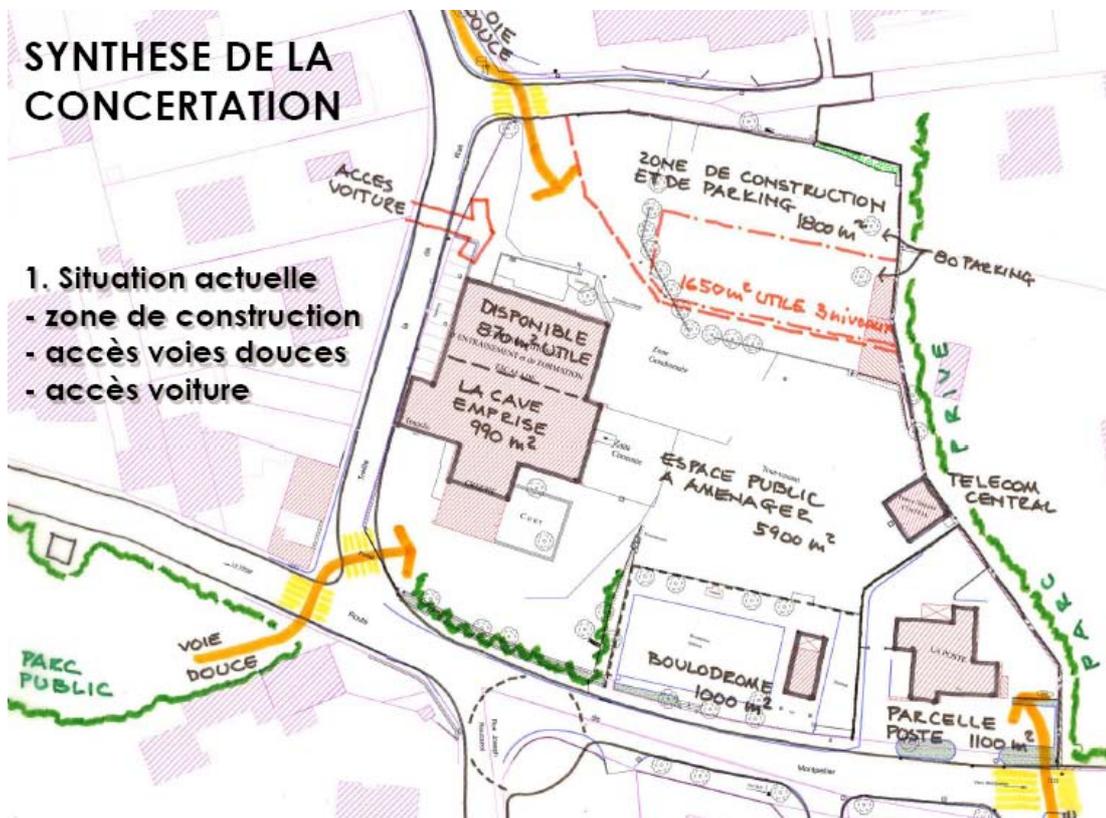
DANS LA MAIRIE ACTUELLE	700 à 800m <sup>2</sup>	DANS LA CAVE	900 à 1000m <sup>2</sup>	DANS DES NOUVEAUX VOLUMES	DANS L'ANCIENNE ECOLE	300 à 320m <sup>2</sup>
 CCAS - ADMINISTRATION	230m <sup>2</sup>	 MAIRIE	700m <sup>2</sup>	 SALLE MULTICULTURELLE	 ESPACE JEUNES	50m <sup>2</sup>
 CCAS - SOLIDARITE	205m <sup>2</sup>	 PETITES ET MOYENNES		 PETITES ET MOYENNES	 POLICE MUNICIPALE	100m <sup>2</sup>
 GDE SALLE PARTAGEE	120m <sup>2</sup>	SALLES PARTAGEES	200m <sup>2</sup>	SALLES PARTAGEES	 BIBLIOTHEQUE	120m <sup>2</sup>
 CRECHE	150m <sup>2</sup>	 BAR/RESTAURANT	pm	 GUTENBERG - ADMIN <sup>9</sup>	 ANCIENS	50m <sup>2</sup>
				 GDES SALLES PARTAGEES		
<b>TOTAL</b>	<b>705m<sup>2</sup></b>		<b>900m<sup>2</sup></b>	<b>915m<sup>2</sup></b>		<b>320m<sup>2</sup></b>

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la Bibliothèque à sa place (proximité des anciens et des jeunes)</li> <li>- Création d'un espace Associations/Centre social Gutenberg permettant une bonne mutualisation des salles</li> <li>- Maintien du pôle intergénérationnel des anciennes écoles</li> <li>- Equilibre des pôles</li> <li>- maintien du lien police municipale/jeunes</li> <li>- Phasage facilité par le déplacement de la mairie</li> <li>- Proximité (par la rue du Faubourg) crèche/écoles</li> <li>- Possibilité pour la crèche de profiter d'une grande salle proche</li> <li>- Discretion du pôle solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Bibliothèque ne peut pas se développer autant que souhaité</li> <li>- Eloignement du CCAS et du Centre Social Gutenberg</li> <li>- Pas d'augmentation de l'espace des anciens</li> <li>- Difficulté d'intégrer un lieu de travail permanent (mairie) dans un bâtiment conçu pour être totalement aveugle</li> </ul>

## SCENARIO 4

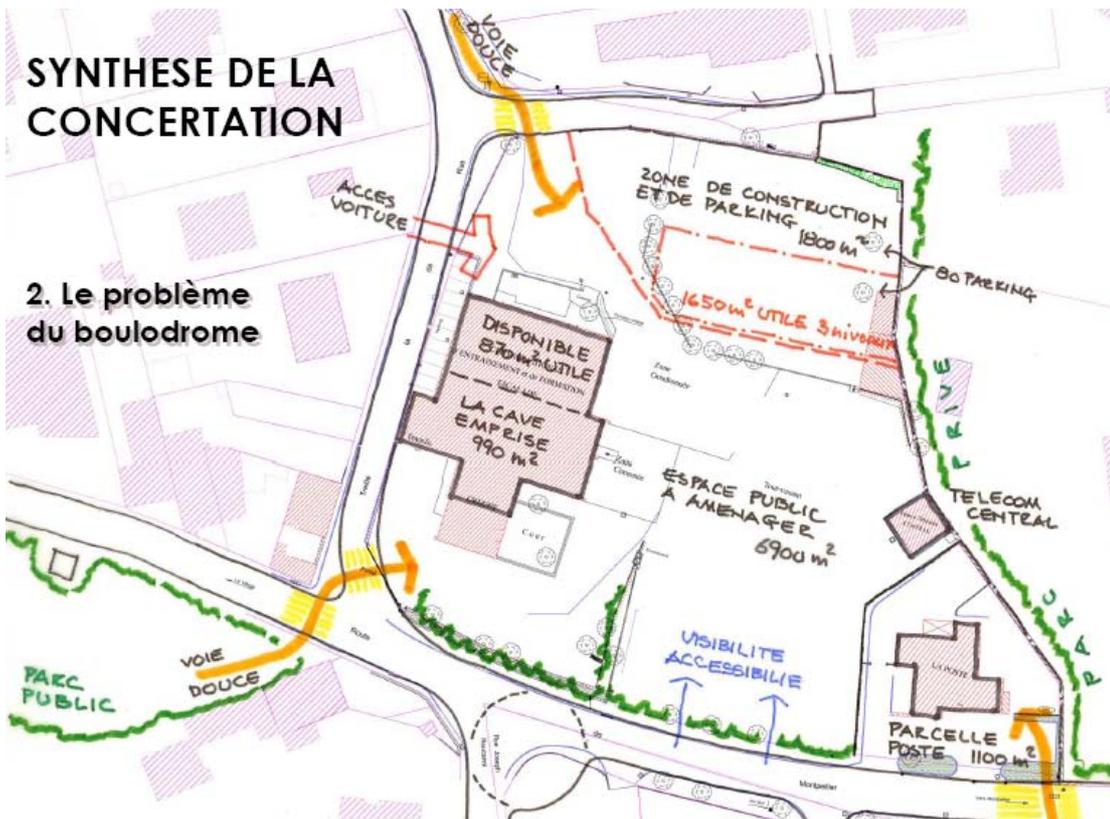
MAISON DES JEUNES ET DES ASSOCIATIONS		ESPACES CULTURELS		MAISON COMMUNE		ESPACE INTERGENERATION	
DANS LA MAIRIE ACTUELLE	700 à 800m <sup>2</sup>	DANS LA CAVE	900 à 1000m <sup>2</sup>	DANS DES NOUVEAUX VOLUMES		DANS L'ANCIENNE ECOLE	300 à 320m <sup>2</sup>
● CENTRE GUTENBERG ADV	65m <sup>2</sup>	● SALLE MULTICULTURELLE	450m <sup>2</sup>	● MAIRIE	700m <sup>2</sup>	● ANCIENS	150m <sup>2</sup>
● GES SALLES PARTAGEES	150m <sup>2</sup>	● BIBLIOTHEQUE	300m <sup>2</sup>	● CCAS - ADMINISTRATION	230m <sup>2</sup>	● CRECHE	150m <sup>2</sup>
● PETITES SALLES	150m <sup>2</sup>			● ESPACE SOLIDARITE	200m <sup>2</sup>		
● SALLES MOYENNES	200m <sup>2</sup>			● POLICE MUNICIPALE	120m <sup>2</sup>		
● ESPACE JEUNES	100m <sup>2</sup>			● BAR/RESTAURANT	pm		
<b>TOTAL</b>	<b>665m<sup>2</sup></b>		<b>750m<sup>2</sup></b>		<b>1 250m<sup>2</sup></b>		<b>300m<sup>2</sup></b>
<b>POINTS FORTS</b>				<b>POINTS FAIBLES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créat° d'une Mairie fonctionnelle sans contraintes architecturales</li> <li>- Création d'un espace Associations/Centre social Gutenberg permettant un bonne mutualisation des salles</li> <li>- Possibilité de conserver la cour Flottes dans son usage actuel</li> <li>- Inutile de percer la façade de la cave pour la salle multiculturelle</li> <li>- Création d'une bibliothèque confortable et originale</li> <li>- Regroupement de tous les services administratifs</li> <li>- Développement possible des surfaces dévolues aux anciens</li> <li>- Rapprochement crèche/anciens</li> <li>- Rapprochement jeunes/centre social et associations</li> <li>- Emprise raisonnable du bâti sur l'Esplanade</li> <li>- Equilibre des pôles</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de création à proprement parler de "maison du lien social" mais création d'une maison commune (administration et solidarité) et d'une maison des jeunes et des associations</li> <li>- Perte du lien police municipale/jeunes</li> <li>- Partenaires du lien social dissociés en 2 pôles éloignés</li> </ul>			

Quatre scénarii d'aménagement de l'esplanade ont fait suite aux scénarii d'implantation. On constate que dans cette présentation nous sommes d'ores et déjà, passés de l'échelle du centre urbain à celle du site de l'ECC.



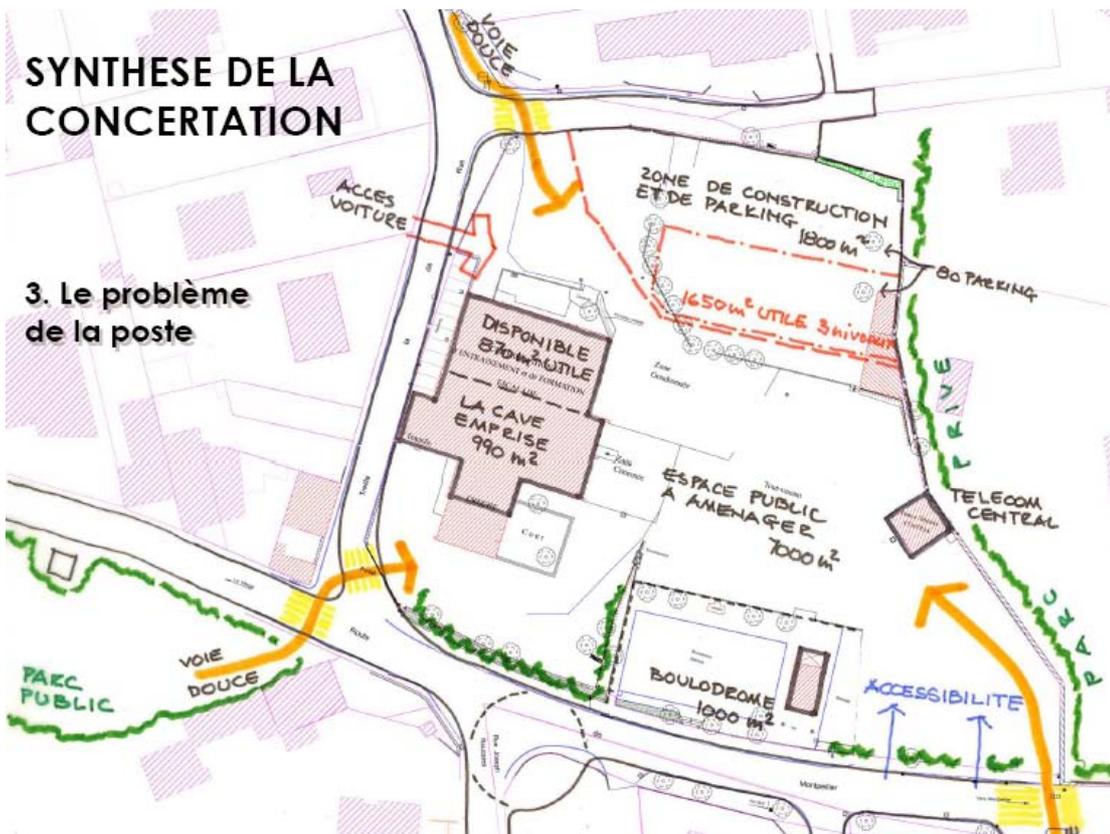
## SYNTHESE DE LA CONCERTATION

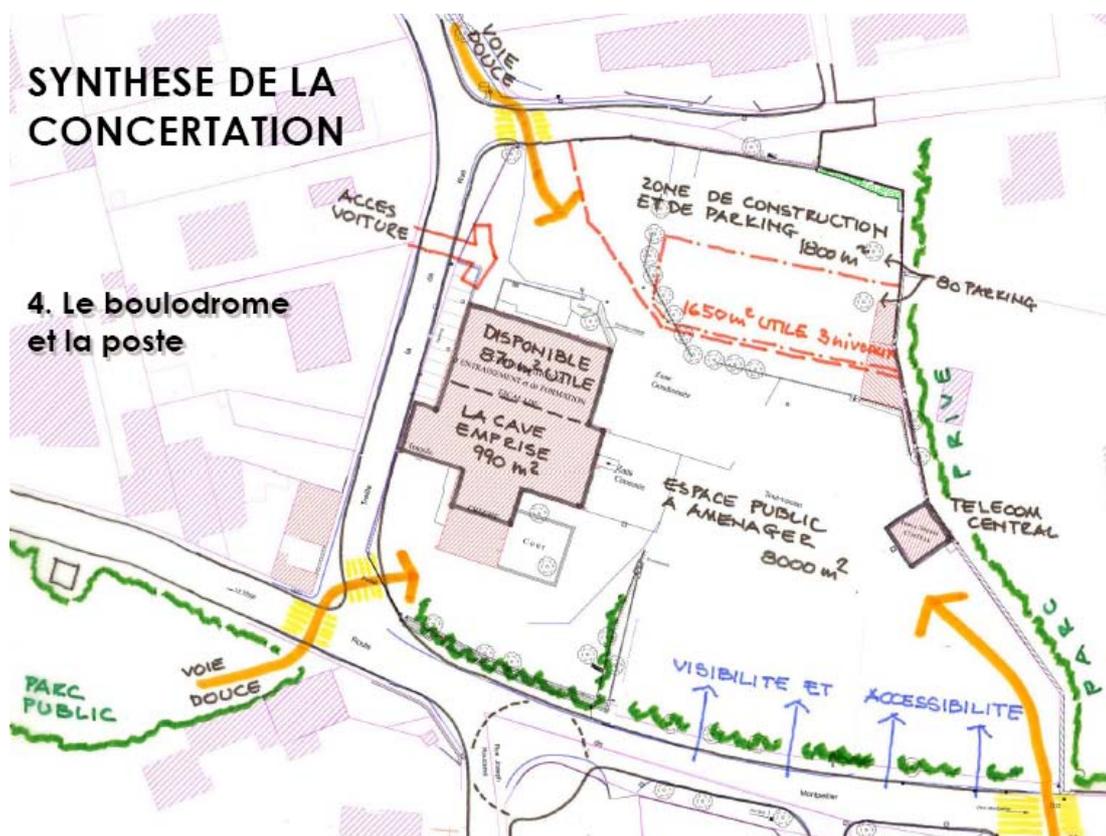
### 2. Le problème du boulo-drome



## SYNTHESE DE LA CONCERTATION

### 3. Le problème de la poste





#### 4. Le boulo-drome et la poste

Lors de cette réunion nous avons résumé les points de consensus et points de discussion de la concertation de la façon suivante.

##### ■ Point de consensus

Esplanade = espace fait d'équipements publics favorisant le lien social et d'espaces publics de rencontre

Pour les équipements publics du centre de Grabels : utiliser au maximum le potentiel des surfaces bâties existantes

Réhabiliter la Cave Coopérative

Pour la partie historique du centre urbain : préserver les aspects architecturaux, maintenir une vie de quartier, donner une fonction publique au bâtiment de l'actuelle mairie.

##### ■ Points de discussion

Boulo-drome et le local : déplacement ou maintien ?

Stationnement : nombre de places ? type de parking ? localisation ?

Répartition des équipements publics dans le centre urbain

Réouverture d'une crèche dans le centre une fois la crèche actuelle sera phagocytée par la Maison de la Petite Enfance qui se situera à La Valsière.

Suite à la seconde réunion publique, celle du 13/12/2010, il est acté par la municipalité lors d'un comité de pilotage, que le bâtiment de l'actuelle mairie restera public.

## h. La réunion publique du 11/02/2011

### ■ Un sentiment profond de frustration

Cette réunion publique a révélé plusieurs écueils dans le débat public ouvert lors de cette étude, tant dans la manière dont il a été conduit que dans la manière dont se profile sa clôture.

En fait, à ce stade de l'étude, la période de concertation proprement dite aurait du prendre fin et faire place à la phase de programmation, qui fera, à son tour, l'objet d'une réunion de présentation (et non de concertation, mais certes la nuance est subtile).

Cependant, et à la demande insistante des habitants et des élus, il a été prévu une réunion supplémentaire (3<sup>ème</sup> réunion publique), permettant aux habitants de prendre connaissance des choix envisagés par la mairie et des scénarii encore en balance. Cette 3<sup>ème</sup> réunion publique ouvrant la concertation sur les éléments faisant l'objet du programme opérationnel proprement dit.

Deux éléments ont favorisé le malentendu :

- D'une part, lors de la réunion publique du 13/12/2010 il a été annoncé que « la concertation se poursuivait » et que les habitants « seraient conviés à réagir encore un temps sur les scénarii. »

Il n'a pas été précisé que ces scénarii se concentreraient désormais sur la phase opérationnelle, soit uniquement l'esplanade et l'équipement envisagé pour le concours de maîtrise d'œuvre.

- D'autre part, depuis le mois d'octobre, la dynamique participative lancée par l'équipe a suivi un rythme soutenu : réunions par quartiers, rencontres avec les associations, sensibilisation auprès du public scolaire, visites et parcours du site et des environs, stand sur le marché...etc.

Or, côté habitants, entre la seconde réunion publique du 13/12/2010 et la troisième du 11/02/2011, il y a un laps de temps de deux mois durant lesquels il semble qu'il n'y ait plus d'événement.

Et cela, bien que l'équipe ait répondu favorablement à l'idée de l'exposition des scénarii et que nous ayons invité la population à réagir par écrit sur les scénarii d'implantation exposés plusieurs semaines en Salle du Conseil en Mairie.

### ■ Une présentation trop rapide des éléments préalables

Après deux mois d'intervalle, alors que l'équipe a continué d'avancer dans sa mission, cette nouvelle réunion publique semble présenter un certain nombre de « grands écarts » avec les résultats de la concertation menée durant octobre, novembre et décembre, mais aussi avec ce qui a été dit à la dernière réunion du 13/12/2010.

En effet, plusieurs éléments directement issus de la concertation, et désormais intégrés dans la réflexion globale de la commune, ne sont pas repris explicitement dans la présentation, on peut citer les points suivants :

- la réflexion sur les équipements est engagée à l'échelle du centre village et se poursuivra au fur et à mesure que les espaces se transformeront
- l'évolution des espaces occupés dans les anciennes écoles est bien prise en compte et va faire changer à terme la destination des espaces (espace libéré par la bibliothèque, salles des anciens, salle des jeunes, police...)
- la maison dite « Charles Flottes », actuelle Mairie, ne sera plus utilisée comme Mairie (trop complexe et couteux) mais restera dans le patrimoine municipal et fera l'objet d'une restructuration quand elle sera libérée
- la création d'une salle multifonctionnelle dédiée aux spectacles et d'une capacité de 150 à 200 personnes est admise comme une nécessité pour la vie culturelle et associative du centre village

Ces éléments sont le fil conducteur de l'organisation proposée pour l'esplanade :

- organisation de l'esplanade en espace public multiple, lequel est cette fois plus détaillé (parvis, marché, boulistes, cheminements, terrasses, jeux d'enfants)
- création d'une maison commune,
- positionnement de la mairie

Face à l'équipe, qui réalise qu'elle aurait du prendre plus de temps pour expliciter l'étape et pour détailler les informations désormais intégrées, il y a une assemblée de personnes déçues, dépitées et frustrées.

Ce n'est pas de l'énerverment qui se lit sur les visages mais une profonde déception, une grande désillusion et un sentiment de tromperie.

#### ■ Les faits

Revenons sur les faits pour tenter d'y voir plus clair. Que s'est-il passé ?

1. Suite à la réunion du 13/12/2010, l'équipe propose encore deux réunions publiques dans l'étude :
  - l'une de concertation pour poursuivre le débat sur les scénarii (3<sup>ème</sup> réunion publique)
  - l'autre de conclusion pour présenter le scénario final (4<sup>ème</sup> réunion publique)

Dans cette proposition, la 3<sup>ème</sup> réunion (celle du 11/02/2011) devait être sur le registre de la concertation et la 4<sup>ème</sup> (date non définie) la dernière, sur le registre de la communication.

→ Or les deux réunions ont, pour des raisons techniques, du fusionner.

La conception et la présentation de cette 3<sup>ème</sup> réunion s'est donc faite plus sur le ton de l'information que sur celui de la concertation.

2. Dans les messages de communication à Grabels, et à la demande de l'équipe, en l'occurrence Fanny DUPUIS en tant que chargée de la concertation dans cette étude, il est bien annoncé une « réunion publique de concertation »,

Ceci est en conformité avec ce qui avait été dit publiquement le 13/12/2010 où l'équipe de travail et l'équipe municipale représentée par monsieur le Maire ont répondu positivement sur le fait de poursuivre le débat dans une après affinement des scénarii.

Pourtant dans la présentation il est mentionné que la concertation est clôturée : « concertation : terminée » comme l'affiche un des diaporamas.

→ C'est une erreur, la concertation se poursuivait encore ce jour là et elle se poursuit encore sur le blog pour ceux qui le souhaitent.

3. Des scénarii focalisés sur l'ECC

Le passage d'une réflexion générale sur l'ensemble du centre urbain à une réflexion exclusivement focalisée sur le site de l'ECC n'est pas suffisamment explicité. Bien qu'acceptée comme une évidence lors de la précédente réunion publique, cette approche est perçue comme une réduction du champ de l'étude et une façon d'éluder les problématiques fondamentales sur l'avenir des autres pôles de centralité. Par ailleurs, les habitants critiquent le fait de traiter les enjeux généraux du développement du centre de Grabels à travers le réaménagement d'un seul espace : l'ECC.

Selon de nombreux habitants-participants, parler d'affinement des scénarii entre la réunion du 13/12/2010 et celle du 11/02/2011 est un « pur euphémisme ».

→ L'équipe reconnaît qu'elle est allée trop vite dans sa présentation et a considéré, à tort, que les acquis non négligeables des étapes précédentes étaient clairs et présents à l'esprit de l'auditoire.

4. Des scénarii « quasi identiques »

Les scénarii montrés lors de cette réunion semblent identiques. Comme le soulignent les habitants les seules différences sont :

- l'emplacement de la mairie et de la salle multiculturelle, qui sont dans des positions inversées selon le scénario,
- l'emplacement du boulodrome, une fois maintenu à sa place actuelle, une fois déplacé le long du mur côté Est.

▫

La question du boulodrome, une « variable d'ajustement » :

Par rapport à l'emplacement du boulodrome, pour les habitants-participants qui prennent la parole lors du débat, il s'agit d'une variante et en aucun cas du point clé de l'aménagement du site. La localisation de cet équipement extérieur est importante mais ne relève pas des points cruciaux des choix d'aménagement, ni à l'échelle du site de l'ECC et donc encore moins si l'on s'intéresse au centre complet. On en conclut que certes la pétanque est une activité prédominante de la vie locale de Grabels mais la localisation du boulodrome ne doit aucunement devenir le centre de gravité du projet d'aménagement de l'ECC.

→ C'est normal, à ce stade de l'étude, où il est nécessaire et indispensable de resserrer le champ des possibles, que les scénarii semblent proche car l'on se rapproche du scénario final, mais cela aurait pu être mieux expliqué.

#### 5. Des scénarii orientés

Sur la quasi similitude des scénarii les habitants dénoncent une orientation claire de la présentation où l'« on voit bien » une nette préférence pour le scénario 2 : celui où la salle multiculturelle est dans la CC et la mairie dans un nouveau volume. Selon les habitants qui prennent part au débat, aux vu des arguments pertinents sur le plan technique et architectural qui écartent incontestablement l'hypothèse de la mairie dans la cave coopérative, il semble évident que les recommandations de l'équipe portent sur le second scénario. Pour eux, il n'y a donc en définitive qu'un seul scénario présenté ce jour là.

→ Il est vrai que l'équipe a dès le départ formulé des réserves techniques à l'implantation de la Mairie dans la Cave, mais ce scénario continuait d'avoir les faveurs de plusieurs habitants participants qui n'étaient pas présents ou ne se sont pas manifestés le 11/02/11. C'est pourquoi cette hypothèse a sérieusement été étudiée et présentée.

#### 6. Le « bourrage » de la place

Certains habitants-participants font remarquer que les nouveaux scénarii proposent une forte augmentation des surfaces construites sur l'ECC, ce qui conforte le sentiment que les autres espaces (maison Charles FLOTTEs, anciennes écoles, etc.) sont délaissés.

→ C'est vrai et cela provient d'une volonté de répondre rapidement au maximum d'attentes mises à jour par les étapes précédentes (préprogramme)

→ Bien que du point de vue de l'équipe et de certains autres habitants-participants, cela ne soit en aucune façon un problème pour le respect des espaces naturels et pour la cohérence dans la volumétrie de la place, le scénario final tiendra compte de cette remarque.

## ■ Enseignement

On peut résumer la déception des habitant-participants par le sentiment d'avoir fait l'objet d'une double tromperie consistant à passer de l'échelle du centre urbain à celle, réductrice, du site et une fois sur le site de ne parler que d'un seul scénario puisque le premier n'est pas adapté au site.

A partir de là les « habitants-participants » se sentent légitimes de s'interroger sur la réalité de la concertation.

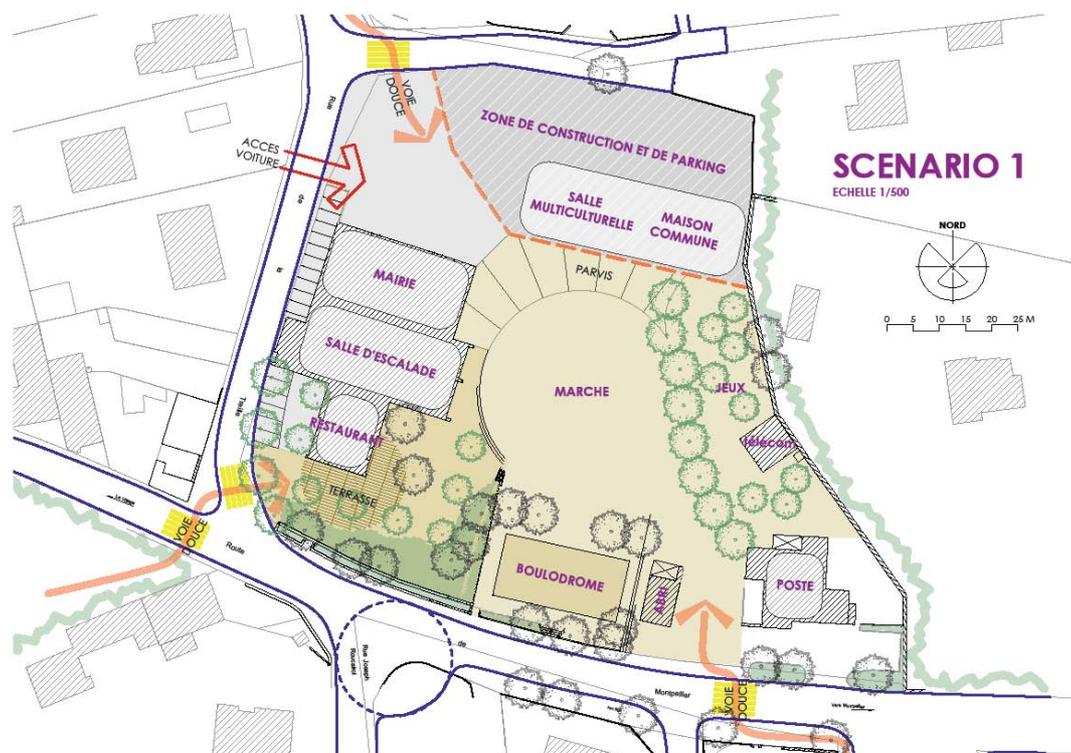
Les personnes qui s'indignent soulignent qu'elle ne critiquent pas la réalité du travail de concertation qui a été fait jusque là, mais accusent la tournure que celui-ci prend à partir de cette réunion.

Finalement ces remarques remettent en cause tout le processus car c'est bien la finalisation d'une démarche participative qui lui donne tout son sens ou qui risque de le mettre en péril dans le cas contraire.

#### 4. Les scénarii de synthèse, objets de discussion

Voici les deux scénarii présentés le 11/02/2011 aux habitants :

##### a. Scénario 1



Pour les espaces bâtis ce scénario présente une zone de construction sur la partie nord de l'esplanade, composée de la salle multiculturelle et de la maison commune.

Dans la partie de la cave à réhabiliter se situe la mairie.

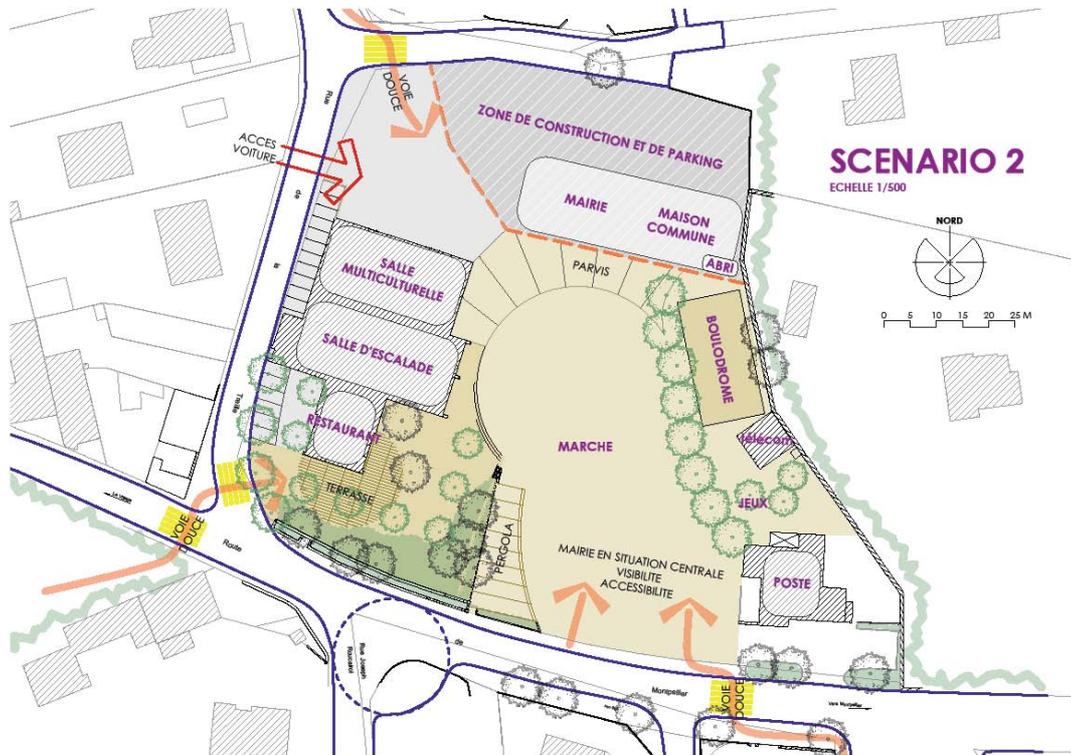
Le centre d'escalade est maintenu.

Sur la partie sud du même bâtiment est prévue l'installation d'un restaurant. L'espace public est composé de différents aménagements : une zone de parking sur la zone de construction côté Nord, un parvis reliant les bâtiments, une terrasse liée au restaurant, le boulodrome et son local, des jeux et des essences végétales, et au centre la place publique, indiquée ici « marché ».

b. Scénario 2

Sur le second scénario, les éléments de composition sont les mêmes.

Mais deux éléments fondamentaux changent : la localisation de la mairie et de la salle multiculturelle et le dégagement total de l'espace public libéré du boulo-drome et de son local (réimplantés plus loin).



## 5. La concertation : quelle(s) fin(s) ? quelle(s) suite(s) ?

Le dispositif participatif au sein de cette étude se compose de différentes actions qui se sont déroulées pour l'essentiel de mi-octobre à mi-décembre et se prolongent sur un rythme nettement moins soutenu au cours du premier trimestre 2011.

Rappelons qu'initialement la concertation était prévue pour les phases 1 et 2 et devait s'achever fin décembre. Les « prolongations » font suite à un échange constant et constructif entre habitants, équipe et municipalité.

Les deux événements phares et révélateurs de la concertation ont été les dernières réunions publiques, tenues respectivement le 13/12/2010 et le 11/02/2011. L'enchaînement des deux réunions à deux mois d'intervalle sans action de concertation entre deux s'est avéré être une source d'incompréhension, qu'il convenait d'explicitier ici.

Du point de vue des habitants, il est difficile de saisir où en est la concertation à présent. Tantôt il est dit qu'elle est clôturée, tantôt qu'elle se poursuit. Sur ce point précis l'équipe de l'Atelier-e et associés est claire : en ce qui concerne l'étude urbaine Grabels Centre, la concertation prévue dans le cadre de cette étude est effectivement terminée.

Les raisons en sont simples : le temps de la concertation dans cette étude prend fin à travers ce document que nous remettons au maître d'ouvrage fin février 2011 c'est le « rapport de la concertation ». L'étude se concentre à présent sur la période de programmation.

Ceci-dit, nous signalons à cette occasion que ce n'est pas parce que la concertation dans l'étude urbaine prend fin que la concertation autour du projet de l'Esplanade de la Cave Coopérative s'arrête pour autant. La concertation peut en effet être prolongée et c'est ce que nous recommandons mais ce n'est pas l'équipe de l'Atelier-e qui en est en charge. Aujourd'hui nous estimons avoir réalisé la part de concertation prévue dans cette étude.

Maintenant s'il y a une volonté politique et une volonté de la part des habitants à faire perdurer cette concertation, elle peut exister mais nous insistons qu'elle ne relève plus de notre équipe.

## 6. Conclusions

Pour résumer on peut en conclure que la concertation dans l'étude urbaine Grabels Centre a fait ressortir les points suivants de la part des « habitants-participants » :

- Utiliser un maximum les surfaces existantes pour valoriser le bâti déjà présent et éviter de nouvelles constructions
- Optimiser l'usage des nouvelles surfaces construites ou celles du bâti existant réinvesti en mutualisant les espaces
- Préserver les aspects villageois de la partie historique du centre de Grabels tant sur le plan architectural que social
- Maintenir une vie de quartier dans la partie historique de centre
- Garder une fonction publique du bâtiment de l'actuelle mairie dans le cas d'un transfert de la mairie sur l'ECC : attente ferme d'une attribution de nouvelle fonction pour cet espace
- Relier les équipements entre eux internes au centre
- Trouver un équilibre et une cohérence dans la distribution des équipements publics dans le centre
- Doter l'ECC d'équipements publics favorisant le lieu social
- Aménager l'ECC par un traitement paysager esthétique et de qualité pour valoriser l'espace public piéton et y créer des lieux de rencontres conviviaux
- Affirmer l'espace central de l'ECC en tant que place publique majeure
- Structurer de l'espace public : hiérarchiser les lieux, créer différents lieux et différentes ambiances au sein de cet espace
- Assurer un usage varié de l'espace public de l'ECC par un traitement du sol adéquat (permettant la pétanque, le marché et autres)
- Conserver une crèche dans le centre de Grabels
- Maintenir le boulodrome et son local sur l'ECC (soit à son emplacement actuel soit en bordure de parcelle le long du mur en pierres côté Est).

En guise de conclusion, nous nous écarterons du projet de l'Esplanade de la Cave Coopérative pour mettre en perspective l'ambition des démarches participatives vis-à-vis des projets urbains. La diffusion des démarches participatives est bénéfique pour leur démocratisation et pour qu'elles entrent dans le champ de la « fabrique du cadre de vie ». Pour autant si la participation citoyenne devient un impératif dans la démarche de projet, elle risque de perdre la substance de ses résultats et les valeurs qu'elle prétend incarner. La participation citoyenne au projet urbain n'a de sens que si elle est menée par conviction et non par principe, et si elle est portée par sincérité et non par effet de mode. Les habitants-participants rencontrés pendant cette aventure de la concertation dans l'étude urbaine Grabels Centre ont fait preuve d'une force de propositions positives et d'un discours constructif pour l'avenir de l'esplanade et du centre villageois. C'est ce que nous souhaitons retranscrire dans ce document.

Fanny Dupuis, chargée de la concertation dans l'étude urbaine Grabels Centre.